Talloires-Montmin

Enfance et école

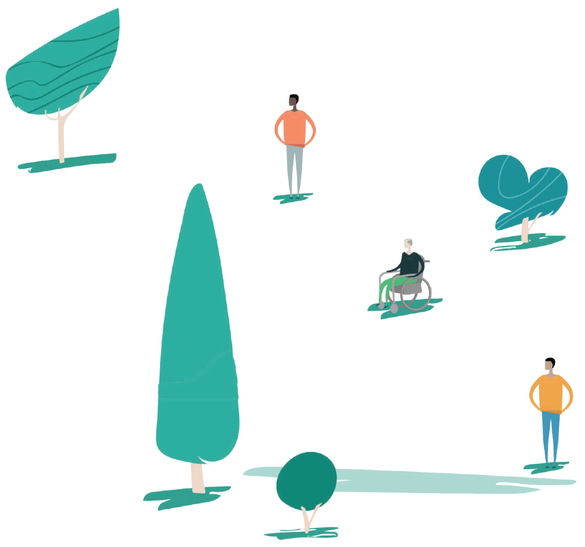

Projet Educatif du Territoire

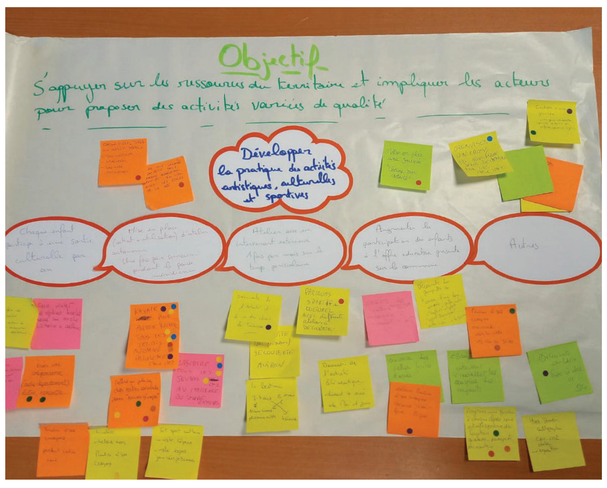

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

L'écriture d'un PEdT est l'aboutissement d'une concertation territoriale. Pour la commune de Talloires-Montmin qui est entrée dans cette démarche partenariale pour la première fois, les rencontres entre acteurs ont eu une saveur toute particulière. Pour la mise en place de ce projet, la concertation a été réalisée en plusieurs étapes, décrites dans les points suivants:

- La commission Enfance & Ecole à l'initiative de la mise en place de la démarche PEDT;
- La rencontre avec la directrice d'école et la municipalité;
- Les rencontres avec l'ensemble des acteurs: parents délégués, associations du territoire, intervenant.es extérieurs, prestataires de service, ONF, Grand Annecy, équipe enseignante et animatrices périscolaire de la collectivité.

Cantine à 1€

La commune de Talloires-Montmin était éligible à la mise en place d'une tarification sociale dans les cantines scolaires. Ce dispositif soutenu par l'Etat a donc été voté en Conseil Municipal et est appliqué depuis plusieurs mois. La convention a été signée avec l'Agence de Services et de Paiement (ASP). Le tarif de 0,99€ est attribué aux familles dont le Quotien Familial est inférieur ou égal à 1100.

Groupe Ados

Montée en puissance du Centre de Loisirs

TALLOIRES-MONTMIN